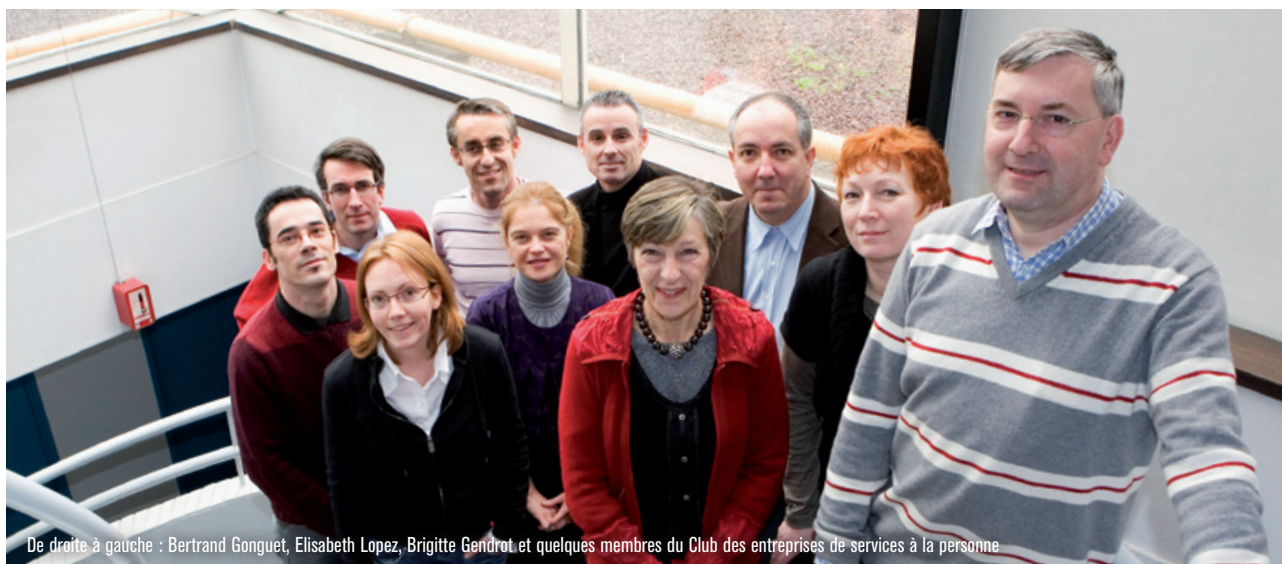


## Naissance du club des entreprises de services à la personne



De droite à gauche : Bertrand Gonguet, Elisabeth Lopez, Brigitte Gendrot et quelques membres du Club des entreprises de services à la personne

C'est le dernier né des clubs soutenus et accompagnés par la CCI Rennes Bretagne. Les sociétés privées de services à la personne qui y adhèrent souhaitent professionnaliser leur métier et se faire mieux entendre.

**L**e club des entreprises de services à la personne d'Ille & Vilaine (CESAP) vient de pointer le bout de son nez. « *Tout a commencé il y a un an et demi. En allant régulièrement sur le terrain rencontrer les entreprises de services à la personne, je me suis aperçue que ces structures, plutôt récentes, se trouvaient toutes confrontées aux mêmes problématiques, raconte Brigitte Gendrot, conseiller développement services à la CCI Rennes Bretagne. Aussi afin de aider à se structurer et à se développer nous avons mis en place des 'Ateliers pour progresser'. Ces rendez-vous réguliers – un tous les deux mois - ont permis aux entreprises de se rencontrer, d'échanger et de nouer des contacts. Au statut de concurrentes, certaines ont rapidement préféré le statut de confrères. L'idée de créer un club s'est alors imposée.* »

**“Garantir un service réalisé par des professionnels dans le respect et la confiance”**

Le club, qui s'adresse aux entreprises du secteur privé intervenant dans les domaines d'activité des services à la personne et inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés sur le département 35 depuis plus de deux ans, compte aujourd'hui une quinzaine de membres. « *L'idée est de travailler ensemble et non de se faire du mal. Nos actions doivent avoir un sens* », note Elisabeth Lopez, fondatrice de Celt'Services, société au service des particuliers pour l'entretien de leur domicile intérieur (ménage écologique, repassage et nettoyage de vitres...) ou extérieur (jardinage) et membre du club. « *C'est pourquoi nous avons décidé d'élaborer une charte d'engagement précisant les modalités de*

*fonctionnement et l'état d'esprit du club, souligne-t-elle. Elle représente 'une ligne de conduite'. Chaque entreprise adhérente s'engage à respecter les valeurs prônées par le club.* »

En se regroupant, ces entrepreneurs du secteur privé désirent mutualiser leurs connaissances et leurs compétences pour professionnaliser leur métier. « *Garantir un service réalisé par des professionnels dans le respect et la confiance, et proposer de 'vrais' emplois à nos salariés ainsi que des perspectives d'évolution en favorisant notamment la formation continue font partie des principaux objectifs du club* », explique Bertrand Gonguet, à la tête de Mijote, structure de portage de repas à domicile, et de Vitame - Bien Chez Vous, entreprise de prestations d'aide à domicile et d'auxiliaires de vie pour les personnes âgées et handicapées. « *En unissant nos voix, nous voulons également nous faire entendre auprès des institutions et devenir des interlocuteurs privilégiés. Nous souhaitons travailler en partenariat avec elles pour développer notre secteur d'activités* », ajoute le chef d'entreprise. « *Le club va nous permettre d'être mieux considérés et d'avoir plus de poids* », insiste Elisabeth Lopez.

« *Les priorités du club en 2009?* ». Pour Bertrand Gonguet, il faut sans tarder : « *Nous engager dans une démarche de professionnalisation de nos métiers* ». ■ SHG

Renseignements auprès de Brigitte Gendrot, CCI Rennes Bretagne :  
☎ 02 99 33 66 66 ou ✉ bgendrot@rennes.cci.fr